

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVEAU GARAGE IVOIRIEN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
22è ARRONDISSEMENT Lot 74 Ilot 247, Lot 74, Ilot 247

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVEAU GARAGE IVOIRIEN »

Objet : Mécanique générale, tôlerie, peinture, électricité, scanner, programmation, climatisation, préparation de visite technique, vente de véhicules, vente de pièces détachées, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
22è ARRONDISSEMENT Lot 74 Ilot 247, Lot 74, Ilot 247

Dirigeant(s) M SANOGO ABASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10143 du 11/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65641/GTCA/RC/2023 du 11/09/2023

